

**DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL  
DE SAINT-JORY (HAUTE-GARONNE)**

L'an deux mille vingt-quatre, le 25 juin 2024 à 20h, le CONSEIL MUNICIPAL de la Commune de SAINT-JORY (HAUTE-GARONNE), étant assemblé en session ordinaire, au lieu habituel de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de Victor DENOUVION, Maire. Convocation du 19/06/2024.  
Nombre de Conseillers en exercice : 29

Étaient présents: DENOUVION Victor, BELBEZE Isabelle, BRUGERE Thierry, ABOULGHAZI Naziha, GUERRERO Lionel, FEZZANI Soufia, LINARES François, DE CARVALHO Albertine, CARNEIRO Jean-Marc, BENCHARGUI Suzanne, BOUTRY Pascal, ROSSETTO Claudine, AUTECHAUD Eric, MILHORAT Claude, FARRET Corinne, ROQUES Patrick, BAHUT Cécile, CHIBLI Rachid, CHEMIN Marie-Ange, GOMEZ-GEIL Clémentine, GEROMEL Bastien, DEHAUMONT Elodie, BOURGEADE-DELMAS Lucas, MARTINS Emmanuel, GRIMAL Alexandre.

Étaient absents: MAUGRION Sophie

Avaient donné pouvoir: COSTES-ROBLES Christelle à BAHUT Cécile, LAIGNELET Anne à ROQUES Patrick, BUSCATO Thierry à MARTINS Emmanuel.

M. Lucas BOURGEADE-DELMAS est élu secrétaire de séance.

Présents : 25  
Votants : 28  
Pour : 28  
Contre :  
Abstention :

**OBJET : DÉLIBÉRATION N° 2024-83 – MODIFICATION DES TARIFS ALSH**

Mme BAHUT, rapporteure, propose au Conseil de conserver la tarification actuelle appliquée à l'Accueil de Loisir Associés à l'Écoles et de modifier celle de l'Accueil de Loisir sans Hébergement, votée en 2014.

Les tarifs pour l'ALAE restent les suivants :

Tarifs ALAE MATIN et/ ou soir			
Tranche familiale	quotient	Matin	Soir
Moins de 599		0.35 €	0.55 €
600 à 999		0.40 €	0.60 €
1000 à 1299		0.43 €	0.63 €
1300 à 1699		0.47 €	0.67 €
Plus de 1700		0.50 €	0.70 €
			TOTAL
			0.90 €
			1.00 €
			1.06 €
			1.14 €
			1.20 €

Tarifs ALAE MIDI	
Tranche familiale	quotient
Moins de 599	0.28 €
600 à 999	0.30 €
1000 à 1299	0.32 €
1300 à 1699	0.34 €
Plus de 1700	0.36 €

La nouvelle tarification de l'ALSH serait la suivante :

Tarifs ALAE Mercredi / ALSH vacances					
Tranche familiale	quotient	Tarif journée (repas inclus)	Tarif demi-journée	Tarifs ½ journée avec repas	Tarifs ½ journée avec repas (extérieurs hors commune)
Moins de 449		7.70 €	3.30 €	4.40 €	11.75 €
De 450 à 599		9.35 €	4.40 €	6.35 €	12.80 €
De 600 à 999		10.70 €	4.95 €	7.70 €	13.75 €
De 1000 à 1299		12.10 €	5.50 €	8.80 €	14.40 €
De 1300 à 1699		12.50 €	6.00 €	9.90 €	15.10 €
Plus de 1700		13.70 €	6.60 €	11 €	15.75 €
2 <sup>ème</sup> enfant (sur la même période)		- 1.00 €	- 0.50 €		
3 <sup>ème</sup> enfant (sur la même période)		- 2.00 €	- 1.00 €		
Tarifs extérieurs		20.90 €	10.45 €		

Accusé de réception en préfecture  
031-213104904-20240625-DELIB202483-DE  
Reçu le 09/07/2024



**LE CONSEIL MUNICIPAL, APRÈS AVOIR DÉLIBÉRÉ, À L'UNANIMITÉ,**

**APPROUVE** la tarification telle que proposée, qui sera mise en place à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2024,

**DIT** que la présente délibération abroge toute tarification antérieure,

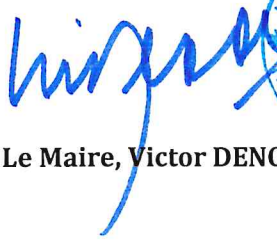
**AUTORISE** le Maire à signer tout document relatif à cette décision et à prendre les mesures nécessaires à son exécution

FAIT ET DÉLIBÉRÉ LES JOUR, MOIS ET AN SUSDITS.

Ont signé au registre tous les membres présents.

Pour extrait conforme au registre

Publié le : 10 JUIL. 2024



Le Maire, Victor DENOUVION



Le secrétaire de séance, Lucas BOURGEADE-DELMAS